7244 : Résumé

Le présent projet de loi a pour objet de financer l'aménagement des quais V et VI et la restructuration du plan des voies pour le montant de 171.000.000 €.

L'estimation des coûts est divisée en 6 parties, à savoir les coûts liés aux travaux de génie civil, de génie technique, de voie, de caténaires, de contôle-commande et de signalisation, ainsi que de télécommunication. Une réserve pour divers et imprévus fait également partie intégrante du montant global susmentionné.

Les travaux à réaliser concernent la mise en place de deux nouveaux quais voyageurs destinés à mettre à quai la voie 11 existante et d'accéder aux nouvelles voies 12,13, et 14. Les quais auront une longueur de 311 mètres (quai V) et 253 mètres (quai VI) avec une largeur maximale de 10,10 mètres. Les deux voies du quai V seront raccordées vers le sud et le nord alors que celles du quai VI ne seront accessibles que du côté sud.

Les travaux englobent également la mise en place de marquises, de souterrains Sud et Nord, d'une plateforme ferroviaire, d'une passerelle, de réseaux, d'installations techniques et de communication ainsi que l'amélioration de l'évacuation des eaux de surface afin de garantir un assainissement correct du corps de la voie. Par ailleurs, les travaux prévus répondent aux exigences en matière des spécifications techniques d'interopérabilité (STI) et des méthodes de sécurité communes (MSC). À cette fin, les installations ferroviaires touchées par le présent projet seront soumises à une analyse de risque spécifique prévue par la réglementation européenne y relative. Le but principal consiste à limiter les risques ainsi détectés et à en tenir compte lors de l'élaboration du projet d'exécution.

Le projet sera réalisé en sept grandes phases avec de multiples phases intermédiaires. Celles-ci seront à coordonner avec les autres chantiers en cours ou planifiés sur le site de la gare de Luxembourg. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2018 avec la mise en service du quai V et de la voie 11 à la fin 2019. Les travaux relatifs à la mise en service des voies 12, 13 et 14 et à la construction du quai VI se termineront en décembre 2021.